

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 Juin 2025

162x25

ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'ASSOCIATION ECOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS (EPE)

Le Conseil Municipal est informé que l'association :

- Ecole des Parents et des Educateurs : sise 1 Avenue Albert Baudoin
13090 AIX EN PROVENCE
- Nom du Président : SCHMIT Gérard
- Numéro de SIRET : 444 431 332 000 30

a présenté un dossier de demande de subvention auprès des services municipaux.

La présence de l'Ecole des parents sur la commune permet de travailler 2 axes dans le cadre de la parentalité :

1/ Permanences d'écoute et de soutien aux familles :

Un psychologue assure ces permanences 2 jours 1/2 par semaine : 134 consultations en 2024. Devant le nombre croissant de demandes, la permanence est augmentée en 2025 d'une demi-journée de plus par mois, soit 45 permanences c'est à dire 180 créneaux

2/ Actions de prévention auprès des élèves de CM2 avant la rentrée en 6eme :

Un psychologue et 2 conseillers interviennent. En 2024 : 10 classes de la commune en ont bénéficié.

Le dossier de subvention déposé étant complet, il a fait l'objet d'une analyse, il est proposé de lui attribuer une subvention pour un montant de : 10 900 €.

Vu l'avis favorable de la Commission Cohésion Sociale

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE l'attribution d'une subvention à l'association " ÉCOLE DES PARENTS ET DES EDUCATEURS " (EPE) d'un montant de : 10 900 €
- PRÉCISE que les crédits sont prévus au budget.

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 30

CONTRE : 0

ABSTENTION : 2 – M. FUSONE - COCH

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
Audrey VILLE

LE MAIRE
Michel AMIEL